

Monsieur Arnaud MONTEBOURG
Ministre du Redressement Productif
139 rue de Bercy
75012 Paris

Paris, le 10 mars 2014

Monsieur le Ministre.

J'ai lu avec beaucoup attention votre interview dans "Le Parisien" du 9 mars 2014 concernant l'évolution en cours dans le secteur des télécoms et l'avenir de SFR. Comme vous le savez, le groupe Bouygues a transmis une offre à Vivendi, maison mère de SFR. Cette offre doit être examinée dans les jours qui viennent.

En premier lieu, je mc réjouis qu'à travers vous, le gouvernement ait souhaité prendre position officiellement sur ce dossier pour rappeler quelles sont ses priorités. Cette intervention me paraît légitime et logique. Le secteur des télécoms a un rôle essentiel dans l'économic nationale puisqu'il a un impact important sur la compétitivité des entreprises françaises et sur l'attractivité de notre territoire. Nos concitoyens sont par ailleurs très attentifs à l'évolution des entreprises qui leur délivrent un service devenu essentiel à leur quotidien. Enfin, les pouvoirs publics ne peuvent rester insensibles à l'avenir de plusieurs des grands groupes industriels du pays.

C'est pourquoi je souhaite vous faire part des précisions suivantes.

Nous partageons votre vision stratégique pour le secteur et le même souci de contribuer à la vitalité économique et sociale de notre pays puisque vous défendez la conviction que la France sera plus forte avec trois opérateurs télécom qu'avec quatre comme actuellement. Telle est précisément l'essence même de notre projet de racheter SFR et de céder notre réseau mobile à Free. Nous sommes convaincus que cette proposition est de nature à permettre à la fois le rétablissement de la santé économique du secteur des télécoms en France et le maintien d'une concurrence vive et saine entre les différents acteurs du marché.

Nous avons bien noté que vous placez le maintien de l'emploi au premier rang de vos priorités et que vous entendez privilégier le patriotisme économique.

Dans ce cadre, vous attendez des engagements fermes de notre part. Nous pouvons officiellement et formellement prendre ou confirmer par ce courrier les différents engagements suivants :

- Nous nous engageons à investir 2 milliards d'euros par an sur les réseaux fixe et mobile, en particulier dans le domaine de la fibre optique (400 millions d'euros par an). Nous souhaitons en particulier concentrer nos investissements fibre sur la technologie "Fiber To The Home" ("FTTH").
- Nous nous engageons à augmenter les capacités d'investissement de notre incubateur de façon à amplifier le soutien que nous offrons déjà à de nombreuses start-up du numérique.

- Nous nous engageons à ne procéder à aucun licenciement collectif, plan social, plan de départ volontaires dans le cadre de cette fusion.
- Nous nous engageons à rapatrier plusieurs centres d'appel en France.
- Nous nous engageons à coter le nouvel ensemble à la Bourse de Paris.
- Nous nous engageons à maintenir le siège social en France.
- Nous nous engageons à favoriser, à chaque fois que c'est pertinent au plan technique, les fournisseurs français.

Nous ne doutons pas que ces engagements, qui viennent conforter la cohérence générale de notre projet seront de nature à vous convaincre de la qualité de notre offre.

Nous nous tenons naturellement à votre disposition et à celle de vos services pour vous apporter tous les éclaircissements dont vous pourriez avoir besoin.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

**Martin BOUYGUES**